



Département
des Landes

Xavier Fortinon
Président du Conseil départemental

DCPu 19-2023

Arrêté publié sur le site de la collectivité le 04 janvier 2024

Envoyé en préfecture le 04/01/2024

Reçu en préfecture le 04/01/2024

Publié le

ID : 040-224000018-20240104-DCPU_19_2023-AR



ARRETE

**PORTANT DECISION DE DECLARER SANS SUITE POUR INFRUCTUOSITE
LA CONSULTATION RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA
MAISON DES SPORTS A MONT-DE-MARSAN (40000) POUR LES LOTS
N° 6 : STRUCTURE METALLIQUE – SERRURERIE
N° 17 : PHOTOVOLTAÏQUE
AFFAIRE 23S0194**

Le Président du Conseil départemental des Landes

- Vu l'article R2123-1 1° du Code de la commande publique,
- Vu le dossier soumis à la consultation des entreprises le 28 septembre 2023 pour les travaux de construction de la Maison des Sports à Mont-de-Marsan (40000),
- Considérant qu'il n'y a pas eu d'offre pour le lot 17 (Photovoltaïque) de cette consultation,
- Considérant qu'il y a eu 2 offres jugées irrégulière et inacceptable pour le lot 6 (Structure métallique - Serrurerie) de cette consultation,
- Sur proposition de Madame la Directrice - DGA Transitions Ecologique, Energétique et Mobilités et Madame la Directrice de la Commande publique,

DECIDE

Article 1 : De ne pas donner suite pour infructuosité à la procédure de consultation relative aux travaux de construction de la Maison des Sports à Mont-de-Marsan (40000) pour les lots 6 (Structure métallique - Serrurerie) et 17 (Photovoltaïque) qui prévoyait une date de remise d'offre le 10 novembre 2023.

Article 2 : Ces prestations feront l'objet d'une nouvelle consultation selon l'article R2123-1 1° du Code de la commande publique pour le lot 6 et selon l'article R2122-2 du Code de la Commande publique pour le lot 17.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la collectivité. Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Mont-de-Marsan, le 04 JAN. 2024

Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental

Hôtel du Département
23, rue Victor Hugo
40025 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. : 05 58 05 40 40
Mél. : marchespublics@landes.fr